

ANNEXE 1

FINALITES :

INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX

A.1 Finalités Générales

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

A.2. Finalité particulières

1. Former l'étudiant sur les aspects matériels des interconnexions de micro-ordinateurs
2. Former l'étudiant sur les aspects logiciels des interconnexions de micro-ordinateurs
3. Former l'étudiant aux protocoles, outils et conventions nécessaires ou utiles à la réalisation de réseaux locaux
4. Initier l'étudiant aux outils d'interconnexion des serveurs locaux et des ordinateurs intégrés dans un réseau global

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES :

INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX

Capacités

en français

synthétiser, développer et/ou commenter un texte (trois pages A4 maximum) portant sur un sujet d'actualité en informatique d'un niveau de fin d'étude secondaire supérieure de l'enseignement technique de qualification.

en mathématiques

résoudre une équation du premier degré à une inconnue
résoudre une équation du deuxième degré à une inconnue
appliquer et exploiter les structures logiques de base
appliquer et exploiter les propriétés des exposants rationnels
appliquer et exploiter les propriétés des suites numériques

Titre pouvant en tenir lieu :

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.)

ANNEXE 4

PROGRAMME DES COURS :

18.06.96

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA
CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT :

INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX

Il est conseillé de ne pas organiser de groupe de laboratoire
comportant :

- plus de deux étudiants par poste de travail
- plus de vingt étudiants par chargé de cours

ANNEXE 4

PROGRAMME DES COURS :

INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX

L'étudiant sera capable :

1. En matière d'éléments matériels de micro-ordinateurs
 - d'identifier et de comparer les caractéristiques principales du matériel
 - d'analyser et de concevoir un cahier des charges pour une situation précise
2. En matière de normes, protocoles et standards d'interconnexion de matériel
 - d'identifier et de confronter les caractéristiques principales du matériel informatique utilisé lors de l'interconnexion des micro-ordinateurs
 - d'ajouter et de configurer les périphériques nécessaires à des fins d'interconnexion de micro-ordinateurs
 - de réaliser l'interconnexion de micro-ordinateurs par différents types de câblage.
3. En matière d'éléments logiciels de micro-ordinateurs
 - d'identifier et de comparer les caractéristiques principales des « operating system » présents dans le monde micro-informatique
 - d'analyser les solutions existantes et leurs évolutions possibles.
4. En matière de normes, protocoles et standards d'interconnexion logiciel
 - de caractériser et de confronter les différentes solutions disponibles pour l'interconnexion de micro-ordinateurs
 - de réaliser une étude de l'existant et de proposer des solutions adéquates
 - d'installer et de configurer ces solutions logiciels
 - de maintenir l'aspect fonctionnel de ces solutions dans le temps en améliorant ou corrigeant la situation actuelle

3 8 JUN 1996

ANNEXE 5
CAPACITES TERMINALES

INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX

La compétence de l'étudiant sera jugée suffisante s'il est capable

- d'identifier les principales caractéristiques matériels et logiciels d'un environnement micro-informatique
- de réaliser l'étude et le cahier des charges d'une interconnexion des micro-ordinateurs de cet environnement
- d'installer et de configurer la solution choisie

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- de la précision des méthodes (observation, induction, déduction) et de la clarté des explications fournies
- de la pertinence des choix
- du soin apporté dans la rédaction du cahier des charges
- de l'adéquation de l'installation avec les critères imposés

18.06.96

ANNEXE 6
PROFIL DU/DES CHARGE DE COURS

INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX

Le chargé de cours sera un enseignant